



**Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Corse
 8 cours Napoléon CS 10 002
 20 704 Ajaccio cedex 9**

En l'absence de titulaire, poste ouvert à un agent contractuel sur la base du 2° de l'article L.332-2 et 332-4 du code de la fonction publique

Médecin scolaire

N° de publication :	Référence du poste : A3R2A00001
Catégorie : A2	
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	Nature du contrat :
Corps	Groupe RIFSEEP
Médecin de l'éducation nationale	2
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur
<p>Le MASA renforce son dispositif de suivi de la santé des apprenants de l'enseignement technique agricole et de promotion de la santé à l'école avec la création d'un service médico-social qui se concrétise par le recrutement de médecins scolaires placés auprès des directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. La région est composée de 2 lycées (formations générales, technologiques et professionnelles – bac et post-bac), soit 260 élèves.</p>

Description du poste et description des missions
<p>Le médecin scolaire participe à la réussite des apprenants, en lien avec les acteurs de la communauté éducative et avec les familles, grâce au suivi individualisé. L'accompagnement de chaque apprenant permet de détecter les difficultés liées à des questions de santé physique et psychique et à orienter vers des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque situation.</p> <p>Le médecin scolaire collabore avec les personnels infirmiers et l'ensemble des personnels de la communauté éducative.</p> <p>Le médecin est chargé des actions de prévention individuelle et collective et des actions de promotion de la santé auprès des apprenants.</p> <p>A ce titre, il a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'organisation des visites médicales en vue de la délivrance de l'avis médical préalable à l'affectation des élèves mineurs à des travaux réglementés ; -l'identification des partenariats pouvant être mis en place pour faciliter la mobilisation de médecins en région et assurer les visites médicales obligatoires ; -le suivi médical des apprenants de l'enseignement agricole en partenariat avec les personnels infirmiers ; -la participation à l'éducation pour la santé dans les établissements d'enseignement agricole, en lien avec le réseau de la DGER d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA) et les coordonnateurs régionaux des personnels infirmiers ; -l'appui, l'accompagnement et formation en région des équipes en établissement. <p>Déplacements nécessaires entre établissements de la région.</p> <p>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, chefs d'établissements, services de l'établissement, services du ministère chargé de l'agriculture, services de l'éducation nationale, services des collectivités territoriales, professionnels de la santé.</p>

Descriptif du profil recherché

Savoirs	Savoir-faire
Détenir le diplôme de docteur en médecine Maîtrise des outils informatiques	Goût pour le travail en équipe Capacités d'analyse et de synthèse Ecoute et pédagogie Aptitude à l'animation de réunions Respect du secret médical

Informations complémentaires et critères candidats

- **Télétravail possible** : Télétravail non possible
- **Management** : non
- **Logé** : non

Personnes à contacter

Joseph WEINZAEPFEL, Chef du SRFD
Tel : 06 20 26 47 20
Mail : joseph.weinzaepfel@agriculture.gouv.fr
Valérie ARCHIMBAUD, Secrétaire Générale
Tel : 04 95 51 86 68
Mail : valerie.archimbaud@agriculture.gouv.fr